

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0-H0(V) Chargé de chantier - Formation initiale 1.5 jour - Présentiel

Formation préalable à l'habilitation électrique s'appuyant sur les dispositions du Code du travail et, plus particulièrement, sur les articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF-C18-510.

Référence : HE-H0-B0-H0V-CDC-FI-1.5J-P

Durée : 10h30 (1.5j) **Modalité :** Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 2 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens)
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- **Aucun**

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoires, locaux, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Baliser et surveiller la zone des opérations



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de TROYES : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

Version du document : V21-10-2

Contenu de la formation

- MODULE 1 - Thèmes communs formation initiale :
 - Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation
 - Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
 - Evaluation du risque électrique

- MODULE 4 – Thèmes spécifiques B0 H0 HOV Chargé de chantier :
 - Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
 - Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour tiers...)
 - Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisations et interdits) et évaluer les risques dans ces limites
 - Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la catégorie des habilitations correspondantes

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de TROYES : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

Version du document : V21-10-2